



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16730
4 septembre 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 4 SEPTEMBRE 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note télégraphique datée du
2 septembre 1984, envoyée à S. Exc. George P. Schultz, secrétaire d'Etat des
Etats-Unis d'Amérique, par S. Exc. José León Talavera, vice-ministre des relations
extérieures de la République du Nicaragua.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette
lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Julio ICAZA GALLARD

Annexe

Lettre datée du 2 septembre 1984, adressée au Secrétaire d'Etat des
Etats-Unis d'Amérique par le Vice-Ministre des relations extérieures
du Nicaragua

Je tiens à vous signaler les faits suivants :

Hier, 1er septembre 1984, à 14 h 20, la défense anti-aérienne sandiniste a abattu un hélicoptère militaire armé de pièces d'artillerie qui participait à une attaque lancée contre l'Ecole du service militaire patriotique à Santa Clara, dans le département de Nueva Segovia. Lors de cette attaque, menée de concert avec trois avions de type "push and pull" qui se trouvaient en formation tactique de combat, entre 12 et 16 roquettes ont été lancées dans ce secteur. Du fait de cet acte d'agression criminelle, quatre enfants et un adulte ont trouvé la mort et deux membres du personnel du service de cuisine de l'école militaire ont été blessés. Les attaques n'ont pas fait de victime parmi l'armée populaire sandiniste.

On a retrouvé jusqu'ici les corps de deux des membres de l'équipage de l'hélicoptère; sur l'un d'entre eux, on a découvert des cartes de navigation aérienne, sur lesquelles figuraient deux plans de vol : l'un de la base "El Aguacate", construite par l'armée des Etats-Unis en territoire hondurien, à "Las Vegas", et l'autre, de "Toncontin" à "Jamastràn", puis, depuis cette base, également construite par les Etats-Unis, vers Santa Clara, en territoire nicaraguayen.

Par ces agissements, la politique de terrorisme d'Etat menée par le Gouvernement des Etats-Unis ajoute de nouvelles victimes civiles aux centaines de Nicaraguayens assassinés dans le cadre de la guerre d'agression que le Gouvernement des Etats-Unis livre au Nicaragua.

En outre, ces faits démontrent une fois de plus l'intensification des actes d'agression contre mon pays par votre gouvernement, qui utilise notamment le territoire hondurien comme base d'attaque contre le Nicaragua, ainsi que l'attestent de manière flagrante le plan de vol découverts sur le corps de l'un des mercenaires qui se trouvaient au service de votre gouvernement.

L'utilisation massive des moyens aériens que la CIA met à la disposition des bandes mercenaires est la preuve qu'un nouveau degré a été franchi dans l'intensification de la guerre ouverte que le Gouvernement des Etats-Unis mène contre mon pays, attaquant directement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Nicaragua. Par ses activités paramilitaires de tous types contre le Nicaragua, le Gouvernement des Etats-Unis se détourne radicalement des engagements librement consentis dans la Charte des Nations Unies et agit en violation flagrante du devoir des Etats de se conformer aux décisions de la Cour internationale de Justice, en l'occurrence l'ordonnance du 10 mai 1984 (S/16564).

Le Gouvernement nicaraguayen a dénoncé à maintes reprises la fourniture de moyens aériens et d'armes lourdes aux bandes mercenaires par le Gouvernement des Etats-Unis, comme il l'a déclaré notamment lorsqu'un avion Douglas DC-3C a été

abattu le 3 octobre 1983 et qu'un avion du type C-47 a été abattu le 27 août 1984, les deux avions ayant été fournis aux mercenaires par la CIA et ayant fait l'objet de notes de protestation en date du 5 octobre 1983 (S/16024) et du 29 août 1984 (S/16728) respectivement.

Ces actes d'agression démontrent une fois de plus que le Gouvernement des Etats-Unis n'envisage pas sérieusement le dialogue avec le Nicaragua, qui est le moyen véritable de trouver des solutions pacifiques aux problèmes que connaît la région. Ils paraissent confirmer une fois encore que, bien au contraire, le Gouvernement des Etats-Unis n'a pas réellement la volonté d'abandonner la voie militaire pour les mécanismes de l'entente et de la négociation comme moyen de surmonter les différends. Ils paraissent en outre indiquer que, dans l'ouverture d'un dialogue avec le Nicaragua, les motivations du Gouvernement des Etats-Unis relevaient bien plus de manoeuvres publicitaires visant à améliorer son image électorale que d'une volonté réelle de jeter les bases d'une coexistence régionale authentique.

Elevant les protestations formelles les plus énergiques devant ce nouvel acte criminel commis en violation du droit international et du mandat contenu dans l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice le 10 mai dernier, le Gouvernement nicaraguayen exhorte une fois encore le Gouvernement des Etats-Unis à abandonner la voie militaire comme moyen de résoudre les conflits et en même temps l'engage à entamer avec sérieux le dialogue avec le Nicaragua, ce qui implique le plus strict respect des principes fondamentaux de la coexistence entre les Etats, notamment la cessation immédiate et définitive des actes d'agression et d'intervention dirigés contre le Nicaragua et de l'utilisation du territoire de pays voisins comme base d'agression contre son pays. Il convient de souligner que c'est par la cessation de telles activités que de nouveaux progrès seront possibles dans les négociations de paix sous les auspices du Groupe de Contadora.

Le Vice-Ministre des relations
extérieures,

(Signé) José León TALAVERA

